

Recommandations de sortie

Vous avez bénéficié ce jour d'un acte opératoire ou endoscopique.

Date :

Acte réalisé :

L'intervention a été pratiquée par le Dr

L'anesthésie a été réalisée par le Dr

Avec l'accord des médecins, vous êtes autorisé(e) à quitter l'hôpital et à regagner votre domicile

Aujourd'hui vous ne devez pas conduire. Vous ne devez pas utiliser de machine ou d'appareil potentiellement dangereux.

Ne prenez aucune décision importante (familiale ou professionnelle) avant demain

Vous pouvez boire et manger sans excès mais il est déconseillé de fumer ou de boire de l'alcool.

Dans les deux jours qui viennent vous devez nous rappeler en cas :

- **De douleurs importantes non soulagées par les médicaments qui vous ont été prescrits et en appliquant de la glace**
- **De fièvre ou de saignement**
- **De tout élément anormal qui pourrait vous inquiéter**

Au service de chirurgie ambulatoire au 03.88.57.71.92

La nuit et le weekend au standard de l'hôpital : 03.88.57.55.55 qui vous mettra en relation avec le médecin anesthésiste de garde.

Respectez les consignes qui vous ont été données par le médecin jusqu'à la prochaine consultation.

Si vous avez des questions à propos de votre intervention prenez contact avec votre chirurgien ou gastro-entérologue